

Ecole Maternelle  
3-5 rue des écoles  
37370 ST PATERNE RACAN  
Tél. /Fax : 02 47 29 26 66  
[Ecm-saint-paterne-racan@ac-orleans-tours.fr](mailto:Ecm-saint-paterne-racan@ac-orleans-tours.fr)

**COMPTE – RENDU**  
**DU CONSEIL D'ECOLE DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE**  
**Le vendredi 21 février 2014**  
*Année scolaire 2013/2014*

**Personnes présentes :**

**Comité de parents :**

Mme FROGER  
Mme SAJOT-BAILLOU

**Enseignantes :**

Mme THEMINES  
Mme THARAUD-FONTENAY  
Mme GUISON

**Mairie**

M. ZAMARLIK  
M. POUPEE

**DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)**

Mme ROYER

**Personnes excusées :**

Mme LECLERC (Inspectrice de l'Education Nationale)  
Mme BROSSARD (représentante de parents d'élèves)  
M. BERTHAULT (représentant de parents d'élèves)  
M. CHABERT (représentant de parents d'élèves)  
M MODELIN (représentant de parents d'élèves)

**Ordre du jour**

1. La Charte de la Laïcité à l'école
2. Evolution des effectifs 2013-2014
3. Projets de l'école
4. Entretien et travaux
5. Questions diverses

**1. La Charte de la Laïcité à l'école**

La Charte de la Laïcité à l'Ecole a été élaborée dans le cadre de la réforme, afin de rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire, mais surtout d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter.

Il a été fait lecture des grandes idées de chaque article.

Elle sera affichée dans le tableau à l'entrée de l'école.

**2. Evolution des effectifs 2013- 2014**

La classe de Toute Petite et Petite Section compte actuellement 23 élèves :

- 3 élèves en Toute Petite section : deux nouvelles élèves ont été accueillies à la rentrée de janvier et une élève a intégré la Petite Section.

- 20 élèves en Petite section : un élève déscolarisé en septembre est revenu en janvier, une élève a été intégrée en Moyenne Section et il faut compter l'élève intégrée.

La classe de Moyenne section compte 22 élèves car il faut maintenant compter l'élève intégrée.  
La classe de grande Section compte 20 élèves car une élève a déménagé.

L'école compte donc actuellement 65 élèves.

### **3. Projets de l'école.**

#### **Passés :**

A Noël, les enfants ont assisté à un spectacle de Contes, donné par la Compagnie des Sans Lacets. Ils ont eu un livre chacun, offert par la mairie, et un cadeau collectif pour l'école, financés par l'APE qui a donné 330 € à l'école.

**Le mardi 4 février**, les trois classes sont allées au cinéma et ont assisté à la projection du programme de courts métrages d'animation intitulé En Promenade.

**Le mardi 11 février** la classe de Grande Section a assisté à un spectacle traitant des dangers de la maison : BOBO DOUDOU. Il s'agissait d'un spectacle gratuit (le transport restant à la charge des écoles), organisé par l'Association Prévention MAIF en partenariat avec la ville de Cinq Mars la Pile, et à destination des classes de grande section.

Les Moyens et les Grands bénéficient de l'intervention d'étudiants du **CFMI** (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) pour 7 séances.

#### **A venir :**

Au mois de mars, Mme Blond viendra dans les trois classes pour travailler l'argile avec les enfants, suivant les projets de chacune : cabanes de bois et d'argile en TPS/PS, jeu tactile en MS et maisons du monde en GS.

Nous retournerons au cinéma pour assister à la projection de La Balade de Babouchka.

La **matinée Portes ouvertes** est toujours prévue le samedi 17 mai de 10h à 12h. Ce sera l'occasion de présenter le travail autour de la maison et d'inscrire les futurs élèves pour la rentrée scolaire prochaine.

La **fête des écoles** aura bien lieu le samedi 14 juin à partir de 15h à l'école élémentaire.

L'école participera également à une **rencontre sportive** avec les écoles de Saint Christophe sur le Nais, Villebourg et Neuvy le Roi en fin d'année.

### **4. Entretien et travaux**

Les achats demandés à la mairie ont été réalisés, notamment des lits pour le dortoir et un poste (lecteur CD) pour chaque classe. Nous en remercions la mairie.

Le projet de fermeture des toilettes est également en cour de réalisation et sera finalisé durant les vacances d'avril. Nous avons dernièrement choisi les teintes des portes et cloisons. Il s'agira du même type qu'à la garderie. Pour cela aussi, nous remercions la mairie, mais tenons tout de même à redire notre souhait de voir amorcée une réflexion plus globale sur l'aménagement des locaux. (dortoir, entrée et portemanteaux...)

Une étude sur la qualité de l'air a été réalisée dans les classes de Petite et Moyenne section. Il s'agit d'une étude conduite par une société indépendante, et réalisée dans une sélection d'écoles partout en France.

Nous sollicitons une réfection des murs de la classe de Moyenne section pendant les grandes vacances. En effet, il y a de l'humidité infiltrée dans le mur contigu au logement, ce qui a pour effet de noircir ce dernier et provoquer un décollement du papier peint.

Nous souhaitons voir installées dans la petite buanderie entre les dortoirs des étagères ou placards afin d'y ranger les stocks divers qui encombrent actuellement l'espace de façon anarchique. Après concertation avec le personnel ATSEM, nous voudrions que soit installé un sèche-linge dans cette même pièce.

## **5. Questions diverses**

Plusieurs questions ont été remontées par les parents.

*1°) Où en est la réflexion d'agrandissement de l'école et notamment d'aménagement de l'entrée des classes de TPS/PS et MS, non respectueuse de l'hygiène et de l'intimité des enfants ?*

Réponse : Elle a été donnée dans le paragraphe précédent, l'aménagement est en cour.

*2°) L'école dispose-t-elle de moyens pour lutter (plus) efficacement contre les poux ?*

Réponse : L'affichage dans le tableau est apposé lorsqu'on signale un cas aux enseignantes. Je le laisse quelques temps et l'enlève si aucun autre cas n'est signalé.

Nous n'avons pas d'autres moyens de lutte à l'école que l'information. Il nous est arrivé il y a deux ans de contrôler les têtes des enfants de façon systématique à un retour de vacances (après avoir prévenu les familles à l'avance, bien sûr). Nous avons agi ainsi pour mettre fin à une épidémie dont l'école avait du mal à sortir. Il y a effectivement des enfants qui sont revenus avec des poux, et nous avons pu cibler précisément les familles concernées pour que l'information porte plus efficacement. Nous pouvons faire partir dans les familles un rappel avant chaque vacance avec des conseils. Les familles qui ont des difficultés à s'en débarrasser peuvent également prendre contact avec la PMI qui pourra les y aider.

*3°) Quels moyens peuvent être mis en place pour aider les parents à penser aux retours de livres empruntés, de façon à ne pas pénaliser les enfants ? Un petit mot "pense-bête" aux parents qui oublie est-il envisageable ?*

Réponse : En général, les problèmes d'emprunt se règlent de façon aisée au cas par cas et de vive voix. Quand je transmets un message, il s'agit de retards assez importants. Le sac de transport du livre est un bon repère, aussi bien pour les enfants que pour l'adulte qui gère les emprunts.

*4°) Nous souhaitons que le site internet de l'école soit mis à jour plus régulièrement, que le planning (avec TAP, APC et horaires) soit intégré ainsi qu'une page récapitulative des dates importantes.*

Réponse : Je peux ajouter sur le site ce qui est demandé. Quant à la mise à jour, elle n'est pas toujours une des priorités dans la mesure où je ne bénéficie pas de décharge de direction ni d'aide administrative. Je publie ce qui me paraît l'essentiel, c'est-à-dire les comptes-rendus de conseils d'école.

*5°) Dans la mesure du possible, les parents délégués souhaitent recevoir les convocations aux conseils d'école 3 semaines avant le conseil, de façon à avoir le temps d'adresser un mot d'information aux parents.*

Réponse : Dans le cas des conseils 2 et 3, les dates sont données en début d'année. Quant au premier conseil, nous ne pouvons transmettre la date trois semaines à l'avance dans la mesure où nous devons attendre les élections pour convoquer les nouveaux représentants de façon officielle. Par contre, dans la mesure où l'équipe de Représentants se renouvelle après les élections, c'est-à-dire mi-octobre, l'information aux parents concernant le premier conseil d'école peut être donnée par l'équipe sortante.

**Le prochain Conseil aura lieu le vendredi 21 juin 2014 à 17h30.**

Présidente de séance : Mme Thémines